

Le travail collaboratif est un nouveau modèle économique de production dans lequel se joignent de nombreuses personnes au moyen de nouveaux outils de communication (ex : Internet) en vue de maximiser l'énergie créative lors de projets. Selon les objectifs recherchés, le collaboratif s'invite généralement dans cinq grands domaines :

- Les environnements bureautiques afin de mieux partager l'information créée et stockée sur le poste de travail ;
- La gestion documentaire qui vise à harmoniser la gestion des différentes versions de documents (classification, indexation, etc.) ; La gestion de projet, le plus souvent liée à un événement ayant un début et une fin, et permettant de conduire au mieux celui-ci ;
- La gestion de la connaissance pour capitaliser sur les savoirs notamment dans les organisations pour lesquelles l'innovation est clé ;
- La gestion des relations sociales pour valoriser les relations entre collaborateurs mais aussi avec l'externe et l'écosystème des entreprises

Les applications suivantes sont considérées comme des éléments d'un environnement de travail collaboratif :

- courrier électronique ;
- messageries instantanées ;
- partage d'application ;
- visioconférence ;
- espace de travail collaboratif et gestion de documents ;
- gestion des tâches et de processus ;
- wikis (ex: les pages de wikis décrivent des concepts permettant la compréhension commune par un groupe ou une communauté) ;
- blogs, où les entrées sont catégorisées par groupe, communauté ou autres concepts permettant la collaboration.

Les raisons principales pour utiliser ces logiciels de groupe de travail (groupware) sont :

- Avec des mises en dossiers automatisées, la communication par le courriel seul devient vite ingérable.
- De simples fichiers partagés deviennent vite trop complexes à gérer.
- Il est indispensable de disposer d'un mécanisme permettant de partager un calendrier, des listes de tâches à accomplir (avec possibilité de les déléguer) assorties de dates butoires, et d'organiser de façon automatique des réunions par consultation automatique des plages libres de chacun (avec réservation automatique de la salle de réunion ou des salles de téléconférence également).